

## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### ***Les personnes ayant des limitations fonctionnelles (personnes handicapées) et leur famille pressent le gouvernement du Québec pour qu'il adopte sa Politique devant assurer leur pleine participation sociale***

Les quatre principaux Regroupements d'action communautaire autonome de défense des droits des personnes ayant des limitations fonctionnelles et de leur famille pressent le nouveau Ministre de la Santé et des Services sociaux, le Dr Yves Bolduc, pour qu'il confirme officiellement l'engagement de son gouvernement à adopter sa politique à l'égard des quelque 750 000 personnes qu'il représente.

En effet, en décembre 2007, conformément à une disposition de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, adoptée en 2004, l'Office des personnes handicapées du Québec a déposé un projet de Politique devant actualiser les orientations de la politique d'ensemble « À part ... égale. »

Au début février 2008, après plus de 2 ans de consultation, les quatre Regroupements de personnes ayant des limitations fonctionnelles et leur famille ont fait part de leurs commentaires à l'ancien ministre responsable, Monsieur Philippe Couillard qui, à cette époque, s'est engagé formellement à en tenir compte et à faire en sorte que le conseil des Ministres adopte cette future Politique dans les plus brefs délais.

Or, depuis la nomination du Dr Bolduc, aucune information ne nous laisse croire que cette future Politique sera adoptée bientôt et que les attentes des Regroupements seront prises en considération.

Pourtant, en 2007, alors que les Regroupements demandaient un délai pour poursuivre les travaux de concertation avec les organismes et les ministères concernés, on leur disait devoir procéder rapidement afin de « *profiter du momentum et de la mobilisation positive des acteurs* » disait l'ancien ministre responsable du dossier au gouvernement du Québec.

À quelques jours de la tenue, à Québec, du Congrès de Reabilitation International qui portera sur l'exercice des droits des personnes ayant des limitations fonctionnelles, les représentantEs des Regroupements considèrent qu'il serait très opportun que le Ministre Yves Bolduc annonce aux participantEs venuEs de partout dans le monde l'adoption éminente de cette future Politique et que celle-ci tiendra compte des suggestions et des commentaires que son ministère a reçus des principaux intéressés, soit les personnes ayant des limitations fonctionnelles et leur famille. Pour les Regroupements, le gouvernement du Québec doit démontrer concrètement son intention de passer de la parole aux actes en assurant aux centaines de milliers de personnes ayant des limitations fonctionnelles leur participation à part égale à la société québécoise et en dotant le Québec d'une Politique inclusive d'avant-garde.

Enfin, les Regroupements demandent au nouveau Ministre de les rencontrer rapidement pour leur permettre de lui exposer leurs attentes tout comme il l'a fait avec l'Office des personnes handicapées du Québec il y a quelques semaines.

## **LES REGROUPEMENTS**

L'Alliance des Regroupements Régionaux pour l'intégration des personnes handicapées (AQRIPH), l'Association des groupes d'intervention en défense des droits - Santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ), l'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) et la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) regroupent plus de 500 associations de personnes ayant tous les types de limitations fonctionnelles et leur famille, dans l'ensemble des régions du Québec. Ces Regroupements font la promotion des intérêts et la défense collective des droits des personnes ayant des limitations fonctionnelles de tous les âges et de leur famille dans une optique de participation à part égale de tous et de toutes à la société et ce, dans tous les domaines de l'activité humaine.

### **Pour information :**

Richard Lavigne, coordonnateur de la participation du mouvement d'action communautaire autonome à l'actualisation de la Politique « *À Part... Égale* »

Tél. : (450) 463 9899

Cellulaire : (514) 973 2304.